

1. Précocité intellectuelle : de quoi parle-t-on ?

1.1. "Définition"

L'élève intellectuellement précoce manifeste la **capacité de réaliser, dans un certain nombre d'activités, des performances que ne parviennent pas à accomplir la plupart des enfants de son âge**, qui dispose, au moment de l'observation et dans les domaines considérés, d'aptitudes nettement supérieures à celles de la moyenne de sa classe d'âge. Ce concept est relatif puisqu'il dépend :

- **des domaines pris en compte** (un enfant n'est pas "surdoué" de manière uniforme dans tous les champs d'activité),
- et surtout **du seuil** que l'on fixera pour définir la population "surdouée" (10% des enfants obtenant les meilleures performances ? 5% ? 2% ? 1% ?).

Le seul outil communément admis pour délimiter ce groupe d'enfants est le quotient intellectuel (QI) déterminé à partir de batteries de tests tels que le WISC. Un enfant est donc considéré comme appartenant à la population "surdouée", si son quotient intellectuel a été reconnu exceptionnellement élevé à l'issue d'une évaluation rigoureuse conduite par un psychologue. Il faut souligner que le quotient intellectuel permet seulement de situer les performances d'un individu par rapport à celles de l'ensemble de la population de son âge. Il ne repose plus, comme lors de sa création, par l'allemand Stern, sur la notion d'âge mental. **Le seuil de 130 est le repère le plus communément admis** (ce qui représenterait autour de 2,3 % de la population, soit un peu moins d'une personne sur 40).

La référence au quotient intellectuel appelle un certain nombre de réserves : caractère réducteur, relatif et arbitraire, augmentation des performances aux tests au cours des générations, mesure du QI pas indépendante du contexte socioculturel.

Plus que d'identifier les élèves à haut quotient intellectuel, il s'agit de se montrer attentif à des profils complexes révélant la coexistence de signes de précocité ou d'aptitudes particulières et de difficultés à réaliser, à "épanouir" ces potentialités.

Seuls les élèves intellectuellement précoces qui « posent problème », parce qu'ils se trouvent soit en difficulté scolaire, soit en souffrance personnelle, nécessitent des aménagements.

Il est important d'identifier au plus tôt la précocité intellectuelle, et de l'objectiver : l'élève comprend pourquoi il est différent et comment il fonctionne ; son entourage met tout en œuvre pour favoriser sa stimulation intellectuelle (si possible diagnostic avant le cycle 3)

Tous les acteurs engagés dans l'éducation peuvent contribuer à ce repérage : enseignants, enseignants spécialisés de RASED, psychologues scolaires et conseillers d'orientation psychologues, personnels de santé, ...

1.2. Repérage : quels indicateurs ?

Comme pour toutes les difficultés scolaires, le repérage dès l'école maternelle est la première condition d'une prévention efficace. Toutefois, ce repérage ne doit pas prendre la forme d'un dépistage systématique qui conduirait à faire passer des batteries d'épreuves telles que celles de Wechsler à tous les jeunes enfants. Il s'agit de se montrer attentif à des profils complexes révélant la coexistence de signes de précocité ou d'aptitudes particulières et de difficultés à réaliser, à "épanouir" ces potentialités. Si l'enseignant repère certains des indicateurs suivants, il peut penser nécessaire d'inciter la famille à faire effectuer un bilan le plus complet possible, par le psychologue scolaire ou libéral. C'est le croisement de plusieurs indices qui doit alerter.

Quelques traits communs : des aptitudes, des caractéristiques correspondant aux aspects de l'intelligence évalués à travers le quotient intellectuel :

- la mémoire ou la rapidité du traitement de l'information
- la mémoire de travail contient plus d'informations, la durée de stockage y est plus longue
- la curiosité, l'aisance dans la communication orale, la richesse du vocabulaire, la capacité de s'approprier des connaissances par ses propres moyens ...

1.3. Difficultés rencontrées et besoins

Des difficultés significatives sont constatées dans le déroulement des parcours scolaires :

des troubles comportementaux importants, des difficultés spécifiques dans les apprentissages scolaires, plus globalement, un malaise, un "mal-être", un sentiment d'ennui qui a pu les conduire à un véritable rejet de l'école.

Ces enfants sont susceptibles de rencontrer **trois types de difficultés** :

- **des difficultés liées à l'écart entre les aptitudes fortes dans certains champs d'activité intellectuelle et leur moindre aisance, voire leurs manques, dans d'autres domaines** : déséquilibre entre les potentialités supérieures à la moyenne (par exemple, la richesse du vocabulaire, la lecture, la langue orale, la mémoire ...) et des insuffisances marquées (l'écriture, la présentation des devoirs et des cahiers, les savoir-faire pratiques, la capacité à entrer en relation et à coopérer avec l'autre, l'organisation du travail, la maîtrise des gestes et des émotions, les activités physiques ...)

- **une difficulté centrale : l'incapacité (ou la faible capacité) à s'adapter aux situations scolaires** avec ses conséquences (isolement, ennui, rêverie, agitation, refus de l'école...) : attendre les autres, adopter une méthode,... Il est cependant évident que cette inadaptation peut prendre une intensité et une forme tout à fait différentes d'un enfant à l'autre en fonction de sa personnalité mais aussi des contextes scolaires (et autres) dans lesquels il évolue. L'attitude de l'enseignant et des parents, leurs relations, les choix pédagogiques et le type d'école ou d'établissement ont une influence déterminante.

- **des difficultés personnelles sans lien direct (au moins apparent...) avec les potentialités repérées à travers le quotient intellectuel** : ces enfants sont, comme les autres, engagés dans une histoire affective et sociale.

On peut dire que l'examen de la situation de ces élèves révèle **quatre besoins** :

1. **Un besoin de reconnaissance** : porter sur eux (comme sur tous les élèves " un peu plus différents que les autres ") un regard bienveillant et compréhensif. Ceci impose, en amont, un repérage précoce et une analyse juste de leur situation, si complexe soit-elle.
2. **Un besoin de prévention, de remédiation et, parfois, de soin.**
3. **Un besoin de motivation** : qu'ils puissent trouver " en classe " des réponses aux questions qu'ils posent, des connaissances, mais aussi une aide et des stimulations. Il convient qu'il soient heureux d'aller à l'école.
4. **Un besoin d'équilibre** : l'école doit aussi compenser leur tendance à surinvestir les domaines intellectuels. Pas à pas, ils doivent être accompagnés dans leur éducation sociale, physique, affective, morale. Ils ont à aller vers les autres, à apprendre à travailler avec eux, à découvrir l'importance de la vie corporelle, à constater la nécessité des savoir-faire pratiques et l'importance de l'intelligence du geste, à passer par le détour des méthodes et de l'organisation pour être plus efficaces, à se montrer capables de bien dessiner, de remettre aux autres des travaux propres et bien présentés.

2. Quelques conseils pour accueillir et accompagner un élève intellectuellement précoce

Décret du 24 août, Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école : « Tout au long de la scolarité primaire, des aménagements appropriés sont prévus au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières qui montrent aisance et rapidité dans les acquisitions scolaires. Leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage. »

Décret du 24 août, Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège : « À tout moment de la scolarité, une aide spécifique est apportée aux élèves qui éprouvent des difficultés dans l'acquisition du socle commun ou qui manifestent des besoins éducatifs particuliers, notamment ...des aménagements au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières. En accord avec les parents ou le représentant légal, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage. Le cas échéant, ils peuvent bénéficier de toutes les mesures prévues pour les élèves qui rencontrent des difficultés. »

Circulaire n°2007-158 du 17-10-2007, Parcours scolaire des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières à l'école et au collège : « l'école apporte des réponses prenant différentes formes, associées ou pas : enrichissement et approfondissement dans les domaines de grandes réussite, accélération du parcours scolaire, dispositifs d'accueil adaptés . »

● Lorsqu'un élève intellectuellement précoce est en souffrance, il convient de tout mettre en œuvre pour aménager sa scolarité. La première étape consiste à évoquer la question en provoquant une réunion d'équipe éducative, à laquelle est associée la famille. L'équipe éducative propose de mettre en place un **projet d'accompagnement de la scolarisation (PAS)**, qui définit les aménagements pédagogiques, l'enrichissement du parcours scolaire. Il implique un engagement de toute l'équipe éducative, coordonnée par le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Ce projet individualisé :

- est établi sur la base d'un diagnostic réalisé à partir des évaluations conduites au début de chaque cycle, par les membres de l'équipe enseignante ;
- est élaboré en concertation avec l'élève et sa famille ;
- prévoit des anticipations ou des enrichissements dans certains domaines, un soutien dans d'autres domaines et le cas échéant des aides spécialisées pour traiter les difficultés les plus lourdes
- fait l'objet d'une évaluation régulière et de réajustements si nécessaire

Les élèves intellectuellement précoces pour lesquels l'équipe élabore un PAS peuvent se voir apporter diverses réponses, afin de construire un parcours individualisé, fondé sur un bon repérage des difficultés et des potentialités :

● Quelques points généraux essentiels :

- Reconnaître l'élève dans sa différence, dans ce qu'il est, sans porter de jugement
- Regrouper les élèves à plusieurs dans une même classe (ne pas isoler) mais sans en faire une classe spécifique
- Mettre en place un cadre structurant, rassurant et bienveillant
- Féliciter et encourager l'enfant, ne pas considérer ses résultats comme allant de soi en raison de son potentiel
- Aborder la globalité et la finalité de la notion d'apprentissage, l'élève précoce a besoin de comprendre où il va et pourquoi il fait les choses
- Faire reformuler systématiquement la consignes pour s'assurer de sa compréhension
- L'aider à acquérir des méthodes de travail, l'inciter à réfléchir sur sa démarche intellectuelle et à l'expliquer
- Limiter le nombre d'exercices à faire lorsque l'on s'est assuré de la maîtrise de la notion par les élèves

● Adaptation des rythmes d'apprentissage aux besoins de chaque élève

- Possibilité d'une certaine "accélération" des cursus : progresser à son rythme, à partir des compétences de fin de cycle
- Élaboration de projets et d'emplois du temps individualisés contrat par période
- Inscription dans une classe à cours multiples : souplesse dans l'organisation pédagogique
- Possibilité de suivre certaines disciplines dans une autre classe
- Différencier le rythme selon les disciplines

● Offre d'itinéraires différenciés et de véritables possibilités "d'enrichissement" des contenus

- Apports supplémentaires : aller plus loin dans le programme, acquérir des connaissances "supplémentaires", traiter des problèmes plus difficiles ...
- Activités prenant en compte les motivations des élèves et leurs questionnements, et faisant appel à leur autonomie, (recherches à présenter sous forme d'exposés,...)
- Développer « toutes les intelligences » : éducation littéraire, scientifique, artistique...(itinéraires de découverte dans le second degré), classe bilangue
- Activités péri-éducatives ; « jeux intellectuels fortifiants »
- Vie citoyenne : délégué de classe
- Proposer une différenciation sur les **cinq éléments** de la pratique de classe :
 - **le contenu** : utilisation de textes et de sources plus complexes, travailler sur la compréhension plutôt que sur l'acquisition du savoir ...
 - **le processus** : adopter une stratégie d'exploration, de recherche, travail en autonomie qui doit les conduire à fournir les preuves de leur résultat, travail en équipe qui doit les conduire à expliciter leur démarche aux autres
 - **le produit** : proposer de présenter des exposés, des expositions plutôt que des devoirs écrits et formalisés, construire eux mêmes des exercices pour les autres
 - **l'environnement** : adapter les exigences en terme de temps, d'outillage, permettre le travail en solo, déplacer le lieux de travail (CDI, salle informatique, salle de sciences...)
 - **l'évaluation** : développer une auto évaluation par l'élève et créer une nouvelle échelle d'évaluation, toujours évaluer de façon individuel même si le travail s'est fait en groupe
- Approfondir l'étude des sujets traités, c'est à dire ne pas multiplier la tâche mais aller plus loin dans l'étude d'un domaine précis.
- Dans le cas d'un travail supplémentaire(enrichissement, approfondissement), penser à l'évaluation ou le contrôle du travail (ces élèves comme les autres ne travaillent pas gratuitement)

Attention à ne pas donner d'exercices supplémentaires : pourquoi les encourager à révéler leurs connaissances si la « récompense » est une surcharge de travail ?

● Apport, à tous les niveaux, d'une aide adaptée aux difficultés constatées:

- Soutien et compensation dans des champs où des manques et des difficultés sont apparus
- Tutorat entre élèves ou par un adulte
- Groupes de compétences, notamment à partir des résultats aux évaluations nationales

● Favoriser des modes de relations régulières avec l'élève et sa famille :

- Espace de parole : désignation d'un tuteur adulte auprès duquel l'élève peut se confier (professeur principal ou autre) ; ce tuteur coordonne la mise en œuvre du PAS
- Rôles respectifs du directeur d'école ou du chef d'établissement, des enseignants, du psychologue scolaire ou du COP, des partenaires extérieurs le cas échéant
- Appui sur un dispositif d'évaluations des compétences régulières (CE1, CM2, 6^{ème}, ...)

L'implication de toute l'équipe éducative, rassemblée autour du projet d'école ou d'établissement coordonné par le directeur d'école ou le chef d'établissement, constitue un élément essentiel pour la réussite de la prise en compte des besoins éducatifs spécifiques des élèves intellectuellement précoces.

3. Bibliographie

Pour aider les élèves à comprendre la précocité intellectuelle

- **ZACCHARY l'ourson**, Léna MAJOR
- **Dans ma boîte**, C. MAREAU, Editions Créaxion Jeunesse
- **C'est quand demain**, C. MAREAU, Editions Créaxion Jeunesse
- **Juste avant**, C. MAREAU, Editions Créaxion Jeunesse
- **Le ciel à terre**, C. MAREAU, Editions Créaxion Jeunesse
- **Matilda**, Roald Dahl
- **Monelle et les autres**, Geneviève Brisac

Une série de romans mettant en scène des enfants à haut potentiel dans des situations qui leur sont particulières.

Pour aider les enseignants à accompagner les élèves

⌘ Les essentiels :

- **Enseigner aux enfants doués en classe régulière**, Susan Winebrenner, éditions La Chenelière
- **Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante**, J-C. TERRASSIER, ESF, 1981.
- **Les enfants intellectuellement précoces**, Gérard Bléandonu, Coll. Que sais-je ? PUF.
- **La précocité intellectuelle et ses contradictions**, P. MERCHAT, P. CHAMONT, Ed. du Champ social, 2000.
- **Guide pratique de l'enfant surdoué**, J-C. TERRASSIER, P. GOUILLOU, ESF, 2001.
- **L'enfant surdoué**, J. SIAUD-FACCHIN, Odile Jacob, 2002.
- **Le Paradoxe de la Précocité Intellectuelle**, D. JACHET, CRDP de Haute Normandie, 2003.
- **L'échec scolaire chez les enfants dits surdoués**, J. BERT, 6^e édition 2005.
- **Le livre de l'enfant doué**, Adda Arielle, éditions Solar, 2002

⌘ Pour aller plus loin :

- **La scolarisation des élèves « intellectuellement précoces »**, J-P. DELAUBIER, 2002.
<http://www.education.gouv.fr/rapport/delaubier.pdf>
- **L'enfant précoce et l'écrit**, Editions Créaxion.
Mener un projet d'écriture longue : le conte en sixième et une nouvelle «historique» en cinquième ; des «joies» de l'ordinateur au plaisir d'écrire...
- **Les enfants précoces**, CDRom réalisé pour l'Association Française pour les Enfants Précoces.
- **Réussir au collège**, méthodes de travail, Editions Créaxion.
- **Réussir au lycée**, méthodes de travail, Editions Créaxion.
L'enfant précoce (film) ; ses caractéristiques, sa mémoire, son sommeil, des enfants s'expriment ; pédagogie adaptée (film); reportages dans les établissements, des professeurs s'expriment...
- **Enseigner à des élèves à haut potentiel intellectuel dans une classe hétérogène**, Susan Winnebrenner, Créaxion
- **La précocité, les chemins de la réussite**, Palais Bourbon, PARIS, AFEP Ed. Créaxion, février 2002.
- **Mon enfant est-il précoce ?**, J-M. LOUIS, Interéditions, 2002.
- **L'enfant précoce, un problème que les médecins sous-estiment**, Pr Laurence Vaivre-Douret, éditions Medhermes

Vidéos-films

- **Jimmy Neutron : Un garçon génial**, février 2002.
Comme tous les enfants surdoués, le petit Jimmy, 10 ans, est la risée de son école. Dans sa solitude, Jimmy trouve quotidiennement de l'aide dans son plus fidèle ami, son robot-chien dénommé Goddard...
- **Vitus, l'enfant prodige**, film de Fredi M.Murer, 2006
Vitus est quasiment un extraterrestre. Il a l'oreille fine, il joue admirablement du piano et il dévore déjà tous les tomes de l'encyclopédie à l'âge du jardin d'enfants. Pas étonnant que ses parents convoitent pour lui une carrière des plus ambitieuses. En effet, Vitus doit devenir pianiste. Mais le jeune génie préfère bricoler dans la menuiserie de son têtard de grand-père. Il rêve de voler et d'avoir une enfance des plus normales. En fin de compte, Vitus prendra sa propre vie en main, ce qui ne se passera pas sans quelques éclats...

Sites

- <http://www.anpeip.org> / A.N.P.E.I.P., Association Nationale Pour les Enfants Intellectuellement Précoces.
- <http://www.afep.asso.fr> / AFEP, Association Française pour les Enfants Précoces.
- <http://www.asep-suisse.org> / A.S.E.P, Association Suisse pour les Enfants Précoces
- <http://www.jankech.ch> / Jankech-Caretta Claudia, psychologue à Lausanne
- <http://aareip01.over-blog.com/> A.A.R.E.I.P. Ain, Association d'Aide à la Reconnaissance des Enfants Intellectuellement Précoces. Tél .04.74.98.26.52